

Consignes sanitaires à respecter impérativement pour la saison 2021-2022 (MAJ du 10/08/2021)

A tous les licenciés et leurs parents, aux entraîneurs et tout le staff du PBC

Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, nous devons respecter ensemble quelques règles dictées et imposées par notre fédération ainsi que le gouvernement concernant l'utilisation des gymnases et salles de sport. Celles-ci ont été adaptées pragmatiquement au lieu de pratique et à la configuration des structures. Notre objectif est de limiter au mieux la transmission du virus au sein de la structure en cas de contamination. **Toutes ces règles sont obligatoires pour les personnes de plus de 6 ans** et conseillées pour les enfants en dessous de cette limite.

1- Lors des compétitions au Gymnase du Pinson le week-end :

Pour les joueurs/joueuses, entraîneurs, arbitres et officiels de table de marque :

- Le port du masque est obligatoire dès que vous pénétrez à l'intérieur du gymnase.
- Le passe sanitaire est obligatoire et sera scanné à l'entrée du Gymnase pour tous les majeurs et sera demandé aux plus de 12ans dès le 30/09.
- **L'accès aux vestiaires est autorisé sous réserve d'un passe sanitaire valide pour les plus de 12ans.**
- Le port du masque est obligatoire pour les officiels de table de marque pendant toute la rencontre.
- Lavez-vous les mains avant l'entrée, à la sortie des vestiaires ou avant d'utiliser le matériel informatique. Du gel hydro-alcoolique est à disposition si nécessaire.

Pour les accompagnateurs et visiteurs :

- **Les accès aux Gymnases des accompagnants et/ou visiteurs sont autorisés sous réserve de présenter un passe sanitaire valide. Celui-ci sera scanné à l'entrée du Gymnase par un responsable de l'accueil. Merci d'attendre à l'extérieur si vous venez simplement emmener ou récupérer vos enfants afin de faciliter le travail du responsable de l'accueil.**

Dans tous les cas :

- Merci de respecter les gestes barrières.
- Merci également de respecter les personnes qui pourraient vous rappeler ces quelques consignes. Celles-ci sont là pour vous protéger, nous protéger, protéger vos licenciés, nos licenciés, notre pratique du basketball et notre saison 2021-2022.

2- Lors des compétitions à l'extérieur le week-end :

Pour les joueurs/joueuses, entraîneurs et accompagnateurs :

- Lors de déplacements collectifs, le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires pour tout le monde dès lors que vous rentrez dans le véhicule. Pour les accompagnateurs, n'hésitez pas à aérer votre véhicule à l'arrivée à destination.
- Les règles pouvant varier d'un gymnase à l'autre en fonction des directives du propriétaire de la structure, merci de respecter les consignes qui vous seront données à votre arrivée. **Dans tous les cas, un passe sanitaire valide devra être présenté à l'entrée des gymnases pour les majeurs et à partir du 30/09 pour les plus de 12ans.**
- Dans tous les cas, merci de respecter les gestes barrières autant que possible.
- Merci également de respecter les personnes qui pourraient vous rappeler les règles à respecter dans les endroits que vous visitez. Celles-ci sont là pour se protéger, nous protéger, protéger leurs licenciés, nos licenciés, notre pratique du basketball et notre saison 2021-2022.

3- Lors des entrainements au Gymnase du Pinson et au Gymnase de Quéral :

Pour les joueurs/joueuses:

- Le port du masque est obligatoire dès que vous pénétrez à l'intérieur du gymnase.
- Le passe sanitaire est obligatoire et sera scanné à l'entrée du Gymnase pour tous les majeurs et sera demandé aux plus de 12ans dès le 30/09.
- **L'accès aux vestiaires est autorisé sous réserve d'un passe sanitaire valide pour les plus de 12ans.**
- Lavez-vous les mains avant l'entrée, à la sortie des vestiaires ou avant d'utiliser le matériel informatique. Du gel hydro-alcoolique est à disposition si nécessaire.

Pour les entraineurs :

- **Le port du masque est obligatoire dès que vous pénétrez à l'intérieur du gymnase. Il est également obligatoire pendant les séances d'entrainements.**
- **Les entraineurs et coachs doivent présenter un passe sanitaire valide à partir du 15/09.**
- Lavez-vous les mains avant l'entrée et à la sortie des vestiaires. Du gel hydro-alcoolique est à disposition si nécessaire.
- Tenez un registre des licenciés présents sur les séances d'entraînement et les journées de compétition.
- **Pour tous les entraineurs**, vous avez en charge la désinfection du matériel (des ballons notamment) à la fin de chaque séance d'entraînement/match. Si vous utilisez des chasubles, ceux-ci ne doivent pas être prêtés d'un joueur à l'autre / d'une équipe à l'autre. Ceux-ci doivent être lavés après chaque utilisation.
- **Vous avez également en charge le scan des passes sanitaires de vos joueurs(ses) à l'entrée de chaque séance d'entraînement**

4- Pour tous et tout le temps :

- Respectez les gestes barrières et les recommandations gouvernementales.
- **Il vous est rappelé que si vous ou un de vos proches présente des signes de COVID-19 ou est positif au virus, vous ne devez pas vous rendre sur les lieux de pratique et/ou prendre part aux entrainements et aux compétitions.**